

LES REVENDICATIONS DE SALAIRES: LA DANGEREUSE VICTOIRE...

Nous dénonçons et dénoncerons inlassablement le mirage décevant des augmentations de salaires actuelles. Il ne faut pas s'y méprendre: notre intransigeance n'est nullement dictée par un souci - plus ou moins louable - de maintenir une logique doctrinale que des faits pourraient soit infirmer soit confirmer. Ce sont les situations tragiques où se débattent l'humanité en général, et les classes laborieuses en particulier, dans le «moment historique» que nous traversons qui inspirent notre position sur ce sujet.

LE COUT DE LA VIE AUGMENTE

Le gaz et l'électricité, nous le savons, subissent, une hausse des prix fortement accentuée. Il en est de même pour les tarifs - voyageurs et marchandises - des chemins de fer, dont nul ne peut vraiment nier les répercussions multiples sur toute l'économie nationale. Le lait, dont le principe de l'augmentation du prix est accepté par tous les organismes officiels s'ils ne sont pas d'accord sur le taux même, entre dans la sarabande infernale. Les impôts, nouveaux ou aggravés, nécessaires pour le financement des majorations de salaires des fonctionnaires, grèveront plus lourdement encore que par le passé, le budget familial.

...ET AUGMENTERA ENCORE

Une hausse sur le charbon est inévitable. Nous avons fait justice, dans notre dernier numéro, des allégations étrangement erronées de la C.G.T. concernant la résorption des 25% par la marge bénéficiaire et par l'accroissement de la production. Nos mines ont atteint, pour le moment, leur maximum. La réduction des marges bénéficiaires des mines ne peut absorber à elle seule l'incidence de l'augmentation de salaire des mineurs - 18% du prix de revient - et, de même et plus encore que pour les transports, les remous d'ordre pécuniaire que cette hausse va fatalement soulever par les stades nombreux ou entre son utilisation industrielle, va considérablement contribuer à une hausse générale d'un très grand nombre de produits manufacturés et autres. C'est intentionnellement que nous ne citons pas le charbon domestique, car il est certain que sa répartition sera particulièrement parcimonieuse.

M. Robert Schuman a annoncé la suppression de la subvention, ce qui, évidemment, va, en plus de l'incidence des salaires, amener une élévation du prix de vente du charbon étranger, et cela dans des proportions grandissantes puisque l'importation plus massive de ce combustible est espérée par nos dirigeants. Afin de bien comprendre toute l'importance de ce fait, rappelons qu'avant guerre notre pays était tributaire des deux tiers de l'étranger pour le charbon.

Le blé, donc le pain, va être plus cher, que la subvention soit ou non maintenue. Le beurre va devenir plus coûteux, par suite de la suppression de sa subvention gouvernementale. qui passe entièrement au profit du lait. La viande, ne recevant plus les subsides de l'État, va avoir tendance à augmenter son prix, malgré les possibilités saisonnières qui militeraient en faveur de son maintien, sinon même d'une baisse. Le vin, enfin, dont l'exploitation est une cause de hausse des prix, coûtera plus cher grâce à son artificielle rareté sur le marché national.

LE MARCHE NOIR LÉGALISÉ

Il n'est au pouvoir d'aucun gouvernement d'arrêter la marche inexorable de ces hausses de prix. Le calcul des denrées doit être basé dans notre régime capitaliste, sur des règles intangibles et tyranniques dont la discussion ne peut être abordée sans mettre la vie du régime en jeu. Ces prix sont fonction de la

rémunération de l'agriculteur et de sa famille, ainsi que l'a déclaré M. Philippe Lamour, «*mais aussi la totalité des charges sociales et encore la marge nécessaire pour l'amortissement du cheptel et du matériel, le rééquipement et la modernisation*». L'élévation continue de ces frais entraîne un réajustement logique - toujours dans le cadre économique actuel - des prix des denrées, souvent supérieurs aux taxes légales, et conduit les prix officiels aux parages des prix du marché noir.

La politique gouvernementale au sujet du beurre est symptomatique à ce sujet. Comme le signale M. René Fleury, «*...il y aura certainement moins de beurre, car le prix plus élevé du lait incitera les producteurs à augmenter leurs ventes directes et à restreindre, par conséquent, leurs apports en beurre et fromages*» (1). D'où il ressort que le gouvernement offre une prime au marché noir du beurre par suite de l'élévation qui ne peut manquer de se produire de son prix de vente.

LES ERREURS DE LA CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE

La Conférence a fourni certains chiffres qui mettent en lumière son incompétence sur l'avenir des prix qui, d'après elle, ne devaient pas être perturbés par l'augmentation des salaires. Le gaz et l'électricité infligent un démenti sévère aux pontifes de la C.G.T. Relevons que cette gifle leur est donnée par le camarade Marcel Paul.

Le pain dont nos bonzes syndicaux prétendaient, avec le prix du quintal de blé porté à 1.220 francs, pouvoir être vendu 11fr.50 le kilo si la subvention était maintenue, et 15fr.80 si elle était supprimée, serait, d'après M. de Menthon avec le prix du quintal à 1.112 francs seulement, de 14 francs avec la subvention actuelle et de 16 francs sans l'appui gouvernemental.

L'étrange aberration de la C.G.T. sur les répercussions de l'augmentation des salaires sur le prix du charbon, suffit avec ces deux exemples à rendre suspectes et la compétence en cette matière de la centrale syndicale et ses possibilités créatrices actuelles.

... ET SON IMPUSSANCE

Les conditions nécessaires à une réelle augmentation du pouvoir d'achat des salaires ne peuvent exister ni actuellement ni pour l'avenir. Elles nécessitent, en effet en plus des inconvénients insurmontables que nous venons de voir, une compression énergique, brutale, des dépenses publiques. Les économies ne peuvent plus s'effectuer, comme nous l'expliquons par ailleurs, et cependant ce serait, de l'avis de la Conférence elle-même, la condition vitale *sine qua non* pour réaliser l'absorption de l'incidence des salaires augmentés dans les prix de vente.

UNE SEULE SOLUTION L'INSURRECTION

Que les travailleurs, après avoir lu ces lignes, ne se sentent pas découragés. Si les réformes ont vécu, ont fait leur temps, la situation n'est pas sans issue. Elle appelle seulement des formules nouvelles dans leur application mais relativement vieilles déjà dans leurs conceptions. L'heure n'est plus aux solutions parasseuses, verbeuses et stériles. L'histoire place le monde du travail devant une question de force véritable et c'est l'insurrection, prélude de la grande révolution sociale.

(1) Tribune économique, 26 juillet 1946.